

Syndicat **CGT** du CD77

19 rue Saint-Louis

77 000 MELUN

01 64 14 78 77

06 02 15 71 70

cgt@departement77.fr



Monsieur Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne
Hôtel du Département - CS 503 77
77 010 MELUN

Melun, le 25 novembre 2024

A/R n° 1A21657927847

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du jeudi 5 décembre 2024, pour tous les agents du Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Monsieur le Président,

Le syndicat **CGT** des Personnels du CD77 vous informe, par la présente, du dépôt d'un préavis de grève pour la journée du jeudi 5 décembre 2024, en réponse à l'appel national intersyndical de la CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP.

Cette mobilisation s'inscrit dans une opposition ferme aux attaques sans précédent contre la Fonction publique, imposées par le Projet de Loi de Finances 2025 (PLF).

Les raisons de notre mobilisation :



Refus des mesures régressives du PLF :

- L'instauration de **3 jours de carence** pour les arrêts maladie, injuste et punitif pour les agents publics ;
- La **diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie** à 90 %, une atteinte directe à leurs droits sociaux ;
- La **suppression de la GIPA**, qui pénalise les agents déjà durement impactés par le gel du point d'indice.



Exigences pour une Fonction publique forte :

- **Des moyens budgétaires suffisants** pour assurer les missions de service public et les politiques publiques ;
- La **création de postes** là où les besoins sont criants, ainsi que la titularisation des agents contractuels ;
- Une **revalorisation réelle du point d'indice** au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales ;
- **L'égalité salariale** et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- **L'abandon des orientations du projet « Guerini »**, destructrices pour nos statuts et nos droits.

Une attaque directe contre nos services publics et nos agents du CD77

Le Gouvernement impose des coupes budgétaires drastiques, mettant en péril le fonctionnement des services publics. Pour notre Département, cela se traduit par une exigence de 70 millions d'euros d'économies, impactant lourdement les missions, les agents et les usagers.

Face à cette double peine – des réductions de moyens et des mesures sociales régressives – **nous disons STOP ! Trop, c'est trop ! Nous ne tolérerons aucune coupe budgétaire touchant aux ressources humaines.**

Le syndicat CGT des Personnels du Conseil départemental de Seine-et-Marne dépose un préavis locallement, de 0 h à 24 h, pour la journée du jeudi 5 décembre 2024, pour tous les agents du Conseil départemental de Seine-et-Marne, afin qu'ils puissent exprimer leur refus de ces attaques et défendre leur rôle dans une Fonction publique au service de tous.

Nous restons à votre disposition pour tous échanges ou négociations, concernant les revendications portées par ce mouvement.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

**Le secrétaire général,
Michel LANCHAS**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lanchas', with a large, sweeping flourish underneath.